

L' Aide médico-psychologique (AMP)

Les missions :

Le métier d'aide médico-psychologique est né de la nécessité de proposer à des personnes fragilisées un accompagnement à mi-chemin entre l'éducatif et le soin. C'est le métier du social et médico-social qui a enregistré les plus forts taux de progression ces dernières années ; Pôle Emploi en fait une promotion active auprès de demandeurs d'emploi en phase de requalification.

L'AMP intervient auprès de personnes dépendantes de tous âges, que leur déficience soit sensorielle, physique, mentale ou psychique. Son registre d'action est double. Une connaissance dans les soins dits de « nursing » lui permet d'aider les personnes à réaliser les gestes de la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, habillage, repas, déplacements) en établissant avec elles une relation de confiance. En parallèle, sa formation à la vie sociale et aux techniques relationnelles le conduit à stimuler la communication ou la mémoire des patients, à travers notamment la mise en place d'activités culturelles, sportives ou créatives.

L'AMP inscrit son intervention dans le cadre du projet d'accompagnement personnalisé élaboré pour chaque usager d'une institution spécialisée. Il agit au sein d'une équipe pluri professionnelle, tantôt à dominante éducative (éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, animateurs), tantôt à caractère soignant (médecin, infirmiers, aides-soignants). Son rôle est par conséquent très différent en fonction du public dont il s'occupe et des institutions où il exerce. Auprès d'enfants handicapés ou autistes, il vise essentiellement l'éveil et l'expression orale. Auprès d'adultes dépendants, le soutien et l'accompagnement sont ses priorités et la part des soins de nursing devient plus importante.

Cette double compétence confère à l'AMP une place de premier ordre dans les réunions d'équipe où se discute le suivi des personnes.

Profil et compétences :

S'orienter vers le métier d'aide médico-psychologique plutôt que celui d'aide-soignant, alors que ces deux professionnels se côtoient au quotidien, tient avant tout à une volonté d'accompagner les personnes dans leur vie sociale. Le sens du contact, une certaine créativité, une capacité à prendre du recul sur des situations parfois difficiles, la curiosité pour les techniques de communication non verbale, sont donc indispensables.

Quelle est la formation à suivre ?

DEAES (fusion des diplômes d'AVS et AMP)

Ce nouveau métier fusionne deux autres diplômes d'Etat préexistants : celui d'auxiliaire de vie sociale (AVS) et celui d'aide médico-psychologique (AMP).

Ce diplôme d'Etat de niveau V comprend un socle commun de compétences et trois spécialités :

- ▶ "Accompagnement de la vie à domicile",
- ▶ "Accompagnement de la vie en structure collective",
- ▶ "Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire"(professionnalisation des auxiliaires de vie scolaire)

Sur une période d'un à deux ans, la formation propose un volet théorique de 525 heures (dont 378 pour le socle commun et 147 pour la spécialité choisie) et une formation pratique de 840 heures.

La création du DEAES est liée au [Plan pour les métiers de l'autonomie](#) lancé par le gouvernement le 27 mars 2014.

Décret n° 2016-74 du 29 janvier 2016 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social et modifiant le code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire)